Zeitschrift: Journal suisse d'apiculture
Herausgeber: Société romande d'apiculture
Band: 53 (1956)
Heft: 10

Artikel: La question des insecticides, vue de la ferme, du laboratoire et du rucher

Autor: Miellet, R.

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-1067221

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 10.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

exactement un cube ? Un enduit intérieur au polyéthylène assure l'imperméabilité de l'emballage et lui donne la propriété de se souder à lui-même à chaud. A l'extérieur, un léger paraffinage empêche le ramollissement par la condensation de vapeur d'eau et permet son réchauffage au bain-marie. Les avantages sont évidents : suppression du retour des emballages vides, réduction du poids du contenant (10 gr. pour 1/2 l.), hygiène absolue, réduction du volume de stockage.

Les apiculteurs suédois utilisent cet emballage pour la vente de leur miel et en sont fort satisfaits.

L'histoire de l'apiculture en Basse-Autriche commence en 484 avant J.-C.

En un numéro spécial publié à l'occasion du centenaire de l'Association des Apiculteurs autrichiens, l'*Ost-Imker* publie l'histoire de l'apiculture en Basse-Autriche depuis l'époque où Hérodote (484 av. J.-C.) affirmait que dans les prairies de la vallée du Danube il y avait tant d'abeilles qu'il était presque impossible de s'y déplacer sans recevoir quelques piqûres. L'apiculture fut particulièrement florissante quand la demande de cierges pour les églises et les monastères était particulièrement grande, et aussi, plus tard, sous le règne de l'impératrice Marie-Thérèse (1740-1780) qui fonda même une école d'apiculture.

La deuxième guerre mondiale fut cause d'un chaos général dans les organisations apicoles autrichiennes et il fallut attendre fin 1944 pour réorganiser les 300 sociétés locales. En Basse-Autriche, l'industrie apicole se relève merveilleusement et en 1935 elle comptait 8500 membres s'occupant de 74 000 ruches environ.

P. Zimmermann.

DOCUMENTATION ÉTRANGÈRE

La question des insecticides, vue de la ferme, du laboratoire et du rucher

(Suite et fin)

Comprenant l'intérêt général, des laboratoires ont orienté leurs recherches *vers des insecticides sélectifs,* c'est-à-dire tuant les seuls méligèthe et ceutorhynque. Si elles aboutissaient, elles donneraient la solution idéale du problème. Je ne voudrais pas décourager ces chercheurs méritants, à la haute conscience, mais le but qu'ils se sont proposé d'atteindre rend le problème très ardu, sinon impossible, vu le grand voisinage dans la classification animale des deux catégories à séparer. On a sans doute pensé établir un traitement analogue à celui de l'acariose, dont il existe plusieurs solutions satisfaisantes. Mais l'organisation de l'acarien octopode diffère davantage de l'abeille que celle des deux insectes

en question ; d'autre part, la différence de taille plus grande permet aussi de plus grands écarts de dosage des produits toxiques, tels que les doses tuant l'acarapis ne produisent tout au plus que des malaises à l'abeille.

En fait, avec les traitements actuels aux poisons chimiques, la fécondation des fleurs de colza et la santé des abeilles demeurent incompatibles.

Tant qu'on n'aura pas trouvé de moyen permettant de tuer les ravageurs sans nuire à l'abeille, nous devons, nous, apiculteurs, nous efforcer d'écarter cette dernière des champs de mort.

Pour le méligèthe, on avait trouvé la solution en traitant avant la floraison l'insecticide liquide. L'insecte ne perçoit que peu de boutons. Le ceutorhynque apparaissant à la floraison, cette solution ne convenait plus. Il paraît donc impossible de tuer le ceutorhynque par le poison sans tuer l'abeille.

Cependant, avant de paraître sur la fleur, le méligèthe et son confrère se trouvaient bien quelque part, peut-être dans la terre, comme le hanneton avant son envol au printemps et durant sa période de métamorphoses. Je me suis laissé persuader que certains engrais chimiques ordinaires et bon marché, tels la *cyanamide calcique,* feraient merveille comme désherbants et comme insecticides, éloignant même les mulots. L'emploi de ces engrais pour « assainir » les sols présenterait l'avantage de ne rien coûter au titre d'insecticides.

Cette solution, si son efficacité était reconnue, contenterait à la fois le cultivateur et l'apiculteur (des épandages successifs enterrés par labour d'engrais à mélange interdit donneraient probablement de bons résultats).

Pour atteindre les insectes au long rostre, il faudrait donc opérer hors de la présence de l'abeille, soit à une autre saison que celle de floraison du colza, soit de nuit avec un insecticide ayant totalement disparu au moment du butinage, par exemple un *corps instable (*se décomposant facilement, soit en présence de l'air, ou de l'humidité, ou de la température des premiers rayons solaires ou même sous l'action des rayons chimiques du soleil) ; ou bien un corps *volatil,* donnant vapeur ou gaz (type sulfure de carbone, ammoniaque, paradichlorobenzène). Avec des produits de ce genre, on atteindrait encore le but visé.

Mais, si nous ne voulions pas nous astreindre à l'emploi de poisons chimiques, le champ d'investigation demeurerait encore vaste. Nous trouverons en effet des expériences à tenter dans la gamme des moyens mécaniques, physiques, physiologiques.

A titre d'exemples, je citerai comme *moyens mécaniques* utilisés : la cueillette des doryphores par les enfants, le massacre des sauterelles par piétinement, l'échenillage des arbres fruitiers par les oiseaux.

Comme exemples de moyens physiques, citons l'action du froid sur les larves d'abeilles ou au contraire l'excès de chaleur, l'effet meurtrier sur ces mêmes larves des rayons chimiques du soleil. On sait qu'après une inondation, les hannetons et vers blancs ont disparu. Je ne parlerai ni du lance-flammes, trop délicat à employer, ni des combinaisons physico-chimiques.

Tout le monde se souvient de la fameuse myxomatose employée comme *moyen physiologique* pour tuer les lapins et, si on veut un exemple de maladie ravageant les insectes, invoquons la pébrine du ver à soie, l'acariose de l'abeille, ou même la nosémose.

Ainsi donc, faisant appel à la ménagerie des acariens et protozoaires microscopiques, ou à la terre des algues et champignons dénommés microbes, sans compter les virus, il peut se faire qu'on découvre quelque merveilleuse maladie épidémique spécifique des seuls compères visés.

Voilà de longues recherches de laboratoire capables d'intéresser à la science expérimentale des milliers d'étudiants en mal de sujets de thèse.

VI. Action des apiculteurs sur les abeilles. — Jusqu'à ces dernières années, les apiculteurs, pour empêcher les abeilles de butiner dans une région, ne connaissaient qu'un moyen : le déplacement des ruches vers un autre lieu de buti-

nage qu'on a dénommé apiculture pastorale si les déplacements temporaires se succèdent à propos des floraisons.

Depuis qu'il existe une loi régissant l'emploi des insecticides, certains maires, plus soucieux de leur tranquillité que de la santé des abeilles, ont pondu un texte ressemblant à l'arrêté suivant : « Nous, maire de la commune de X., interdisons aux abeilles de sortir des ruches entre six heures et dix-huit heures, durant toute la période de floraison des colzas. » De cette façon, on évitait la fréquentation mortelle des fleurs de colza par les abeilles, la mortalité inévitable de ces dernières et les litiges peu commodes à arbitrer entre électeurs également influents. Ce même arrêté, un peu modifié, refleurissait aux placards au moment où les melons, raisins, poires, etc., réapparaissaient aux étalages en plein air.

Les apiculteurs, au lieu de s'en vexer, étaient les premiers rieurs, sachant bien qu'il était impossible de tenir leurs abeilles en prison, même pour un temps très court.

Cette dernière action : empêcher les abeilles de fréquenter les fleurs empoisonnées du colza, relève de la compétence de l'apiculteur.

Nous savons que la loi lui ordonne la fermeture de ses ruches durant les 24 heures du traitement. Mais après, risquent-elles moins ? la toxicité durant, nous l'avons vu, au moins deux semaines, c'est-à-dire pratiquement durant toute la floraison. L'apiculteur, s'il veut conserver ses abeilles, doit faire son deuil de la récolte (peut-être empoisonnée) sur le colza et s'efforcer d'en détourner ses butineuses.

On a vu que l'essai d'un *écran répulsif,* répandu sur les fleurs, n'a pas donné les résultats attendus, l'attrait du nectar de colza se révélant plus fort que la répulsion du corps employé. Mais a-t-on essayé tous les agents répulsifs ? Les apiculteurs, pour écarter les pillardes d'une ruche, emploient une solution phéniquée, des rameaux verts de sureau. L'essence de mirbane chasse les occupantes des hausses.

On pourrait aussi déplacer l'attraction des abeilles par le nectar de colza vers une autre plante mellifère plus attractive encore, utilisant cette habitude des abeilles d'une même ruche à butiner au même moment la même fleur (la préférée). Il s'agirait donc de connaître, par rapport au colza, la puissance attractive des plantes mellifères fleurissant en même temps afin de tirer parti de la *sélectivité des abeilles en récolte.* Voilà de quoi intéresser les apiculteurs aussi bien que leurs laboratoires, d'autant plus que, dans certaines régions, la nécessité impose la reconstitution de la flore mellifère par des plantations appropriées.

Donc, en combinant attraction et répulsion des abeilles, l'apiculteur remplacerait le butinage du colza, cause de déboires, par un autre productif lui laissant toute tranquillité.

VII. Conclusion. — J'ai voulu montrer que chacun des trois acteurs présentés peut trouver une solution satisfaisante à son point de vue, mais demeurent le plus souvent solution partielle. Il ne servirait à rien de récriminer contre l'une ou l'autre catégorie ; au contraire, la collaboration seule peut conduire à la solution parfaite satisfaisant tout le monde.

Sans avoir résolu le problème, je crois avoir signalé aux intéressés quelques suggestions susceptibles de conduire au but.

Enfin, chers collègues apiculteurs, je m'excuse de vous avoir servi encore une fois un de ces exposés « théoriques » peu prisés par beaucoup, mais que j'ai cru utile de faire connaître pour l'intérêt général.

R. MIELLET.

(Tiré de la Revue française d'apiculture.)